

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE LE 08 DÉCEMBRE 2022

Date convocation : le 02 décembre 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle de la Mairie, le huit décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Claude DUPRONT.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 10

Nombre de membres en activité : 10

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 6

Étaient présents : MM. Claude DUPRONT, Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ; et MMES Pascale BONHOMME et Muriel DOUBET.

Absents : M. Marcel HECQUET, Sébastien CARRARA, Rachid KALAI ayant donné pouvoir à M. Claude DUPRONT et MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

0-0-0-0-0-0

Ordre du jour :

- Convention de rétrocession des espaces et équipements communs rue Robert Daniel (lotissement)
- Questions diverses

0-0-0-0-0-0

❖ DÉLIBÉRATION N°26-2022 : CONVENTION DE RÉTROCESSION DES ESPACES ET ÉQUIPEMENTS COMMUNS RUE ROBERT DANIEL (lotissement)

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de signer la convention de rétrocession des espaces et équipements communs de la rue Robert Daniel afin de permettre la continuité des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 7 voix,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de rétrocession.

0-0-0-0-0-0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures et quinze minutes.

Le Maire, Claude DUPRONT

